

Image not found or type unknown



## Besoin d aide d urgence svp

Par **patricia\_old**, le **23/12/2007** à **16:21**

voila la situation:ma mamie est decedee depuis 2mois et je me retrouve en indivision avec les autres heritiers car ma mamie ma designe heritier sur sa quotite disponible malgre que je n ai pas de lien;de ce fait le notaire m a fait savoir que j etais redevable aupres du fisc de 60% de ma part soit 15000euros avant 6mois;comment faire?renoncer a la succession ou y a t il un autre moyen sachant que je ne peut payer d acompte au fisc et que l appartement ne se vendra pas facilement merci de votre aide